



Réaménagement de la place de la Demi-Lune Un nouveau visage pour l'entrée de ville

À l'entrée de Caen, la place de la Demi-Lune a fait l'objet d'un important réaménagement. Porté par la Communauté urbaine Caen la mer, la Ville de Caen et Eau du bassin caennais, le projet s'est déroulé de novembre 2024 à février 2026, dans la continuité de l'opération réalisée rue d'Auge. Il a permis de revoir l'organisation des déplacements, de moderniser les réseaux et de développer les mobilités douces et la végétation.

UNE CIRCULATION REPENSÉE POUR TOUS

Le carrefour à feux, devenu peu adapté comme entrée de ville, a laissé place à un anneau giratoire. Ce choix d'aménagement permet de libérer davantage d'espace pour les piétons et de créer des pistes cyclables qui bénéficient de la priorité.

Ce type de giratoire, dit « à la hollandaise », intègre plusieurs dispositifs destinés à sécuriser l'ensemble des usagers de la route : piétons, cyclistes et automobilistes. La réduction de la largeur de la chaussée, ainsi que la suppression de la priorité accordée aux véhicules, contribuent à ralentir la circulation. Par ailleurs la diminution du nombre de voies à traverser et la création d'îlots refuges permettent aux piétons de franchir la chaussée en deux temps.

Dans le prolongement de la piste cyclable aménagée rue d'Auge, une piste bidirectionnelle de 400 mètres permet désormais de traverser la place à vélo. Une nouvelle station Vélobib' complète ce dispositif et facilite l'accès au secteur.

L'organisation des transports en commun a également été revue avec la création de deux nouveaux arrêts de bus, qui remplacent et centralisent les anciens. Le nombre de places de stationnement a, quant à lui, été maintenu, tandis qu'une place supplémentaire réservée aux personnes à mobilité réduite a été aménagée.

DES RÉSEAUX MODERNISÉS ET UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU PLUVIALE

Le projet a permis de renouveler les réseaux d'eau potable et d'assainissement et d'intégrer la gestion des eaux pluviales. Des noues, espaces végétalisés, permettent désormais de recueillir les eaux de pluie et de favoriser leur filtration naturelle. Plusieurs places de stationnement ont par ailleurs été désimperméabilisées.

L'occasion également pour Enedis de renouveler le câblage électrique et de déplacer le poste de transformation.

UNE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN AMÉLIORÉE

La transformation de la Demi-Lune s'accompagne d'une végétalisation renforcée. Au total, 31 arbres supplémentaires ont été plantés et 2 000 m² d'espaces verts ont été créés. En janvier dernier, 16 éco-délégués de l'école et du collège Cours du Sacré-Cœur, à proximité directe de la place, ont d'ailleurs participé à ces plantations. Cette action concrète en faveur de la nature en ville, visait à sensibiliser les jeunes au changement climatique, à la biodiversité, et à renforcer leur engagement citoyen.

Un nouveau belvédère offre un panorama sur la rive gauche de Caen. L'escalier situé à son extrémité a été entièrement rénové et un point d'eau potable a été installé à proximité des sanitaires publics.

Enfin, l'éclairage public a, lui aussi, été modernisé avec l'installation de six mâts LED de 15 mètres et deux caméras de vidéoprotection complètent les nouveaux équipements de la place.

FINANCEMENT :

Coût global de l'opération : 3 647 000€ TTC

- Communauté urbaine Caen la mer : 3 062 000€ TTC.
- Eau du bassin caennais : 465 000€ TTC.
- Ville de Caen : 120 000 € TTC.